

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 67 (1959)
Heft: 2

Artikel: Le change des monnaies à Morges au cours du XVIIIe siècle
Autor: Küpfer, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-658427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le change des monnaies à Morges au cours du XVIII^e siècle

La ville de Morges fut le lieu d'un important transit commercial entre l'Italie et la France au XIV^e siècle principalement, mais au XV^e aussi, dans une moindre mesure¹. Cela explique qu'un établissement de banque, dont l'existence est attestée par les comptes de la châtellenie savoyarde de Morges, y ait exercé son activité pendant un certain temps². C'était ce qu'à l'époque on appelait une « casane », tenue à ferme par un « lombard », Benoît de Solerio, dont la famille s'établit à Morges et y accéda bientôt aux premières charges.

Au XVII^e et au XVIII^e siècle, Morges reprit un certain essor d'activité commerciale, due à l'établissement du canal d'Ente-roches et, plus tard, à la construction du port actuel. Cependant il n'y a pas trace alors d'établissement bancaire en ville. Pourtant il est clair que beaucoup de transactions publiques et privées importantes avaient lieu en monnaies fort diverses et fréquemment en monnaies d'or. Sans être des opérations de change au sens strict, ces transactions supposaient l'existence d'une entente tacite ou verbale sur les valeurs relatives des diverses monnaies en présence.

Nous avons publié sur le même sujet, il y a vingt ans, une note concernant la période de 1634 à 1700³. Les pages ci-après embrassent le siècle suivant tout entier ; et par là notre ancien régime monétaire s'en trouve un peu mieux éclairé. C'est en effet depuis le premier tiers du XVII^e siècle que les manaux du Conseil de Morges présentent des données sur le cours des diverses espèces monétaires circulant dans notre pays⁴. Si nous

¹ E. KÜPFER, *Morges dans le passé*, I, p. 153 sqq.

² Ces comptes sont aux Archives de Turin. Les archives de Morges en possèdent de larges extraits.

³ E. KÜPFER, *Le change des monnaies à Morges de 1634 à 1700*, dans la *Revue d'histoire suisse*, t. XIX (1939), p. 277 sqq.

⁴ Les espèces indigènes étaient principalement des écus bernois, multiples de la livre à 10 batz, monnaie fictive comme le florin : l'*écu petit*, qui valait 2 livres, l'*écu blanc*, qui en valait trois, et l'*écu de 4 livres*, parfois appelé *écu neuf*. Le batz, espèce courante la plus commune, se divisait en 4 kreuzers et valait $\frac{1}{4}$ du florin.

nous en sommes tenus à cette unique source, c'est en raison de sa parfaite authenticité.

La question de la valeur du numéraire s'impose à ceux qui étudient les données monétaires de l'histoire économique du Pays de Vaud. Les espèces d'or étrangères y circulaient nombreuses et, vu la variabilité de leur cours, elles dominaient toutes les transactions d'affaires. Leur valeur s'établissait par rapport à notre florin, qui n'était plus qu'une monnaie de compte, tandis que circulaient comme espèces sonnantes le sol, douzième du florin, et le denier, douzième du sol, ainsi que le batz et le kreuzer.

D'autre part, les fluctuations de ces monnaies peuvent traduire parfois des incidences extérieures sur notre vie économique (comme ce fut le cas, par exemple, au temps de la guerre de Trente-Ans), et concourir à les déceler, sinon à les déterminer.

Nos sources ne contiennent pas régulièrement des mentions de monnaies avec leurs valeurs de change, puisque celles-ci n'apparaissent dans les actes qu'en conclusion de transactions d'ordre public, telles que ventes de vin de la Ville et de l'Hôpital, fermages, amodiations, etc.

Les indications qui suivent sont d'abord notées en ordre chronologique avec l'indication de *leurs valeurs comptables* en florins, sols et deniers. Nous avons çà et là réduit en florins des sommes indiquées en livres. Ensuite, récapitulant par espèces ces diverses monnaies, nous avons noté à leur date *leurs valeurs successives*.

I. DONNÉES EN ORDRE CHRONOLOGIQUE ¹

				avec valeur comptable en <i>Florins</i>	<i>Sols</i>	<i>Deniers</i>
1701	II	29	4 louis d'or, comptés	115	—	—
1701	II	29	4 livres ² , comptées	10	—	—
1702	X	14	20 louis d'or, comptés	550	—	—
1710	VII	14	10 pistoles, comptées	250	—	—
1710	IX	7	48 bajoires, comptées	450	—	—
1711	IX	1	50 pistoles, comptées chacune	25	—	—

¹ Nous avons noté par intervalles les cours identiques de quelques espèces, afin d'en marquer la stabilité relative.

² La valeur de cette monnaie a été invariablement de 2 florins 6 sous. Elle se divisait en 20 sols de livre ou en 10 batz de Berne. Le sol de livre valait donc demi-batz ou 2 kreuzers ; le sol de florin comptait pour un tiers de batz. L'appellation de *franc* remplaça peu à peu celle de livre.

				<i>Florins</i>	<i>Sols</i>	<i>Deniers</i>
1713	VIII	28	30 pistoles, comptées à 3 bajoires	28	3	6
1722	I	15	250 louis d'or vieux, comptés à 4 écus blancs, soit à	30	—	—
1724	II	11	250 louis d'or, comptés chacun	31	1	—
1724	XI	27	24 louis vieux, comptés à 125 batz	31	1	—
1726	II	11	100 écus blancs, comptés à 30 batz	7	6	—
1727	V	5	1 pistole, comptée	25	—	—
1730	V	2	9 louis d'or vieux, comptés à 125 batz, soit à	31	1	—
1730	V	2	1 patagon, compté	8	—	—
1730	V	2	1 mirliton, compté	30	—	—
1733	I	12	18 petits écus, comptés à 2 francs, soit à	5	—	—
1735	VI	20	2 louis d'or vieux, comptés	62	6	—
1738	V	6	20 pistoles, comptées	500	—	—
1743	VIII	19	3 louis d'or neufs, comptés 48 livres	120	—	—
1743	VIII	19	18 $\frac{1}{4}$ écus de 4 livres, comptés	182	6	—
1745	IV	26	7 louis d'or vieux, comptés	220	6	—
1746	I	6	10 louis d'or neufs, comptés	400	—	—
1746	XII	12	1 ducat, compté	7	—	—
1749	X	13	2 louis d'or neufs, comptés	80	—	—
1751	II	15	2 pistoles d'Espagne, comptées	63	—	—
1751	VI	14	12 louis mirlitons, comptés	66	—	—
1752	IV	24	2 écus neufs, comptés	20	—	—
1757	II	22	7 louis d'or vieux, comptés 88 francs et 18 sols	222	6	—
1765	I	17	16 louis d'or vieux, comptés à 16 livres, soit à	40	—	—
1770	VI	27	1 double louis d'or neuf, compté 32 livres, soit	80	—	—
1770	VI	27	1 écu neuf de France, compté 40 batz, soit	10	—	—
1787	I	8	15 louis d'or vieux, comptés à	41	—	—
1789	VIII	3	8 louis d'or au coin de poids, comptés à 16 livres 8 sous	41	—	—
1789	VIII	3	1 louis d'or non au coin de poids, compté à 16 livres 6 sous	40	—	—
1792	VI	11	5 louis d'or (sans spécifica- tion), à	40	—	—

				Florins	Sols	Deniers
1793	IX	16	1 pistole de Berne, comptée	40	—	—
1793	X	11	1 louis de France à couronne de chêne	40	—	—

II. RÉCAPITULATION DES ESPÈCES

dans l'ordre de leur apparition avec l'indication de leur valeur de change

<i>Louis d'or</i> ¹	1701	II	29	28	9	—
	1702	X	14	27	6	—
	1792	VI	11 ²	40	—	—
<i>Louis d'or vieux</i> ³	1722	I	15	30	—	—
	1724	XI	27	31	—	—
	1745	IV	26	31	6	—
	1757	II	22	31	9	—
	1787	I	8	41	—	—
<i>Louis d'or neuf</i> ⁴	1743	VIII	19	40	—	—
	1746	VI	6	40	—	—
	1757	II	28	36	6	—
<i>Louis d'or mirliton</i> ⁵	1730	V	2	30	—	—
	1751	VI	14	30	6	—
<i>Louis d'or au coin de poids</i>	1789	VIII	3	41	—	—
<i>Louis d'or non au coin de poids</i>	1789	VIII	3	40	—	—
<i>Louis d'or au soleil</i>	1743	VIII	19	37	—	—
<i>Louis d'or à couronne de chêne</i>	1793	X	11	40	—	—
<i>Pistoles</i> ⁶	1710	VII	14	25	—	—
	1713	VIII	28	28	8	—

¹ Les différences de cours ne sont pas toujours attribuables à des fluctuations de change imprévues ; certaines monnaies se dévaluaient par la diminution de poids due à l'usure.

² C'étaient sans doute des louis d'or neufs non spécifiés comme tels.

³ On trouve ce louis à un cours toujours supérieur de plusieurs points au louis d'or sans autre désignation.

⁴ Ce louis apparaît dans nos sources dès 1693, dépassant de 2 florins 6 sols le louis ordinaire. Au XVIII^e siècle, il accentua fortement cet écart.

⁵ Nous n'avons pu déterminer ce qu'était ce louis, non plus que les suivants dans la table de récapitulation.

⁶ Fréquemment mentionnée, la pistole sans spécification est identifiée au simple louis d'or. Cela ressort d'un texte de nos sources du 31 XII 1689 : « ... 19 louis d'or... lesquelles pistoles... » Ça et là pourtant la pistole n'a pas autant de valeur que le louis. La pistole d'Espagne et celle de Berne sont cotées sensiblement plus haut.

				Florins	Sols	Deniers
<i>Pistoles</i>	1724	II	11 (Pistole d'Espagne)	31	1	—
	1727	V	5	25	—	—
	1738	V	6	25	—	—
	1751	II	15 (Pistole d'Espagne)	31	6	—
	1793	IX	16 (Pistole de Berne)	40	—	—
<i>Bajoures</i> ¹	1710	IX	7	9	4	6
<i>Ecu blanc</i>	1726	II	11	7	6	—
<i>Ecu petit</i>	1733	I	12	5	—	—
<i>Ecu de 4 livres</i>	1743	VIII	19	10	—	—
<i>Ecu neuf</i>	1752	IV	24	10	—	—
<i>Ecu neuf de France</i>	1770	VI	27	10	—	—
<i>Ecu neuf</i>	1789	VIII	3 (Ecu à 39 1/2 batz)	9	11	—

Quelques espèces apparues une seule fois ne figurent pas ci-dessus. Ce sont : un *ducat* (1746 XII 12), un *patagon* (1730 V 2), une *portugaise* (pistole ?) (1765 I 7), un *louis à Noaille* (même date). Notons encore que la multiplicité des espèces est moins grande au XVIII^e siècle qu'au précédent, dans le Pays de Vaud, mais les louis d'or présentent des variétés inédites au XVII^e.

Que peut-on bien inférer de ces quelques constatations ?

Par rapport au florin, il en ressort que certaines espèces sont d'une complète stabilité. C'est le cas des écus à travers toute la période. L'écu petit, l'écu blanc et l'écu neuf (sauf un cas) restent à 5 florins, à 7 florins 6 sols et à 10 florins respectivement ; car c'étaient là, en somme, des multiples de la livre comme du florin inexistants. De ce fait, ces monnaies fictives, en cédant toujours du terrain devant les monnaies fortes — louis et pistoles — entraînaient fatalement les divers écus dans ce recul. La stabilité de ces derniers fut donc simplement apparente tant que l'écart

¹ Cette monnaie, d'origine à nous inconnue, portait deux effigies superposées ou affrontées. On la rencontre aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais rarement ; elle disparaît de nos sources après 1713.

augmenta jusque vers la fin du siècle, entre eux et les monnaies d'or.

Nous avons déjà noté le mouvement ascendant de ces dernières, qui ne fut d'ailleurs pas régulier. Au commencement du siècle, le louis d'or vieux est en avance sur le louis d'or sans autre spécification. Mais, dès son apparition, 19.VIII.1743, le louis d'or neuf l'emporte sur celui-là. Le titre en était sans doute meilleur. Ce louis était à 40 florins à cette date et s'y maintint.

Quant à la pistole, un texte de 1724 la distingue nominale-ment du louis, mais la compte au même prix. Cependant, la pistole sans spécification ne suit pas l'ascension du louis, puisqu'on la trouve à 25 florins jusqu'à sa disparition (après 1734). La pistole d'Espagne, en revanche, valait autant que le louis d'or vieux au milieu du siècle (31 florins 6 sols), mais n'est plus mentionnée dès lors.

Un fait domine ces fluctuations monétaires, dont les causes tangibles n'apparaissent nulle part. C'est que, *par rapport au florin* et aux monnaies courantes d'argent liées à son destin, les espèces d'or (sauf la simple pistole) ont exercé sur elles, surtout pendant la première partie du siècle, une pression croissante qui les a dévaluées. Vers la fin du siècle, l'équilibre monétaire paraît se rétablir.

Quant au problème du pouvoir d'achat de ces monnaies, qui semble, à première vue, connexe de celui du change, il a été souvent étudié mais jamais résolu. La simple statistique des espèces en cours, telle que nous l'avons présentée, ne peut pas contribuer à sa solution puisque la puissance d'achat d'une monnaie n'est pas fonction de sa valeur de change. Il s'agit là d'un problème différent, mathématiquement insoluble, où divers facteurs entrent en jeu, tels qu'une certaine « équation personnelle » indéterminable et toujours variable d'un auteur à l'autre¹.

E. KÜPFER.

¹ Le regretté D^r EUG. OLIVIER a traité cette question avec une pertinence remarquable dans son grand ouvrage *Médecine et Santé dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle*, t. II, pages 1314 à 1316. — Nous avons également tenté la discussion de cette question dans un essai déjà ancien, mais dont les conclusions nous semblent pouvoir être encore provisoirement maintenues. Voir *Quelques séries de prix à Morges du XIV^e au XVII^e siècle*, dans *R.H.V.*, t. 46 (1938), p. 231 sqq. et 293 sqq.